

CRÉATION FONDS DE PERENNITE



Direction de l'information
légale et administrative

Direction de l'information
légale et administrative
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Document à transmettre impérativement à la préfecture lors de votre déclaration

Référence préfecture	Entité FDP	Avis rectificatif	Département de publication	
----------------------	------------	-------------------	----------------------------	--

Texte à insérer

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

- 1 – Déclaration à la préfecture (*nom du département*) :
 - 2 – Titre du fonds de pérennité (*titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe*) :
 - 3 – Objet :
 - 4 – Siège social (*précisez l'adresse complète*) :
Complément géographique (*ex. : bâtiment, résidence, etc.*) :
 - Numéro, type et libellé de voie :
 - Boîte postale, lieu-dit :
 - Code postal : Ville :
 - 5 – Adresse internet (*facultatif*) :
 - 6 – Durée pour laquelle le fonds de pérennité est créé :
 - 7 – Date de déclaration :
- Cette insertion rectifie l'annonce n° parue au *Journal officiel* n° du (*date de parution*)

Adresse de gestion

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court ou sigle du fonds de pérennité :

Nom de la personne habilitée à représenter le fonds de pérennité :

Adresse personnelle :

Bâtiment, escalier, étage, résidence ... :

Numéro, type et libellé de voie :

Boîte postale, lieu-dit :

Code postal :

Ville :

Signature du déclarant, précédée de :
« Lu et approuvé, bon pour insertion »